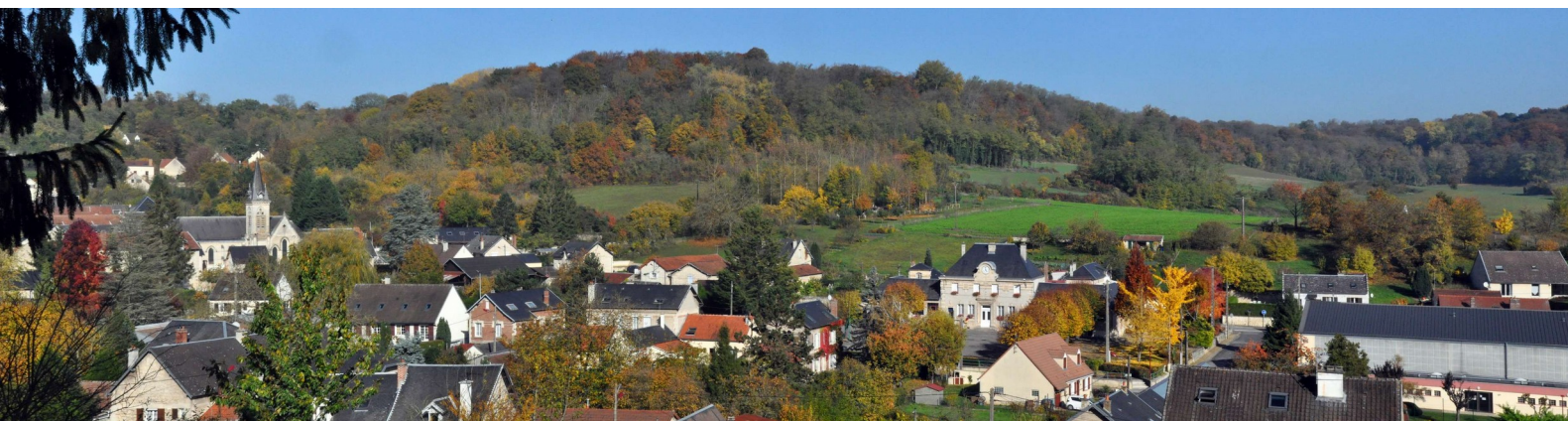
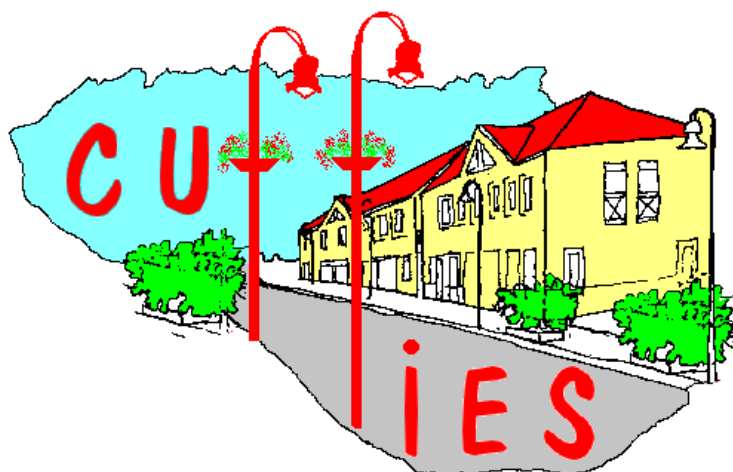


Bienvenue !

Livret d'accueil



du nouvel habitant



Ce livret vous présente notre village, ses habitants, ses activités,
ses paysages, son cadre de vie et les services de la Mairie.

M. à j. 13/02/2023

Sommaire

Plan de Cuffies	p.3
Présentation du village.....	p.4
Histoire résumée de Cuffies.....	p.5
Vos élus et représentants : Conseil municipal, délégués, Commissions	p.6, 7, 8
Vos moyens d'information.....	p.9
Services publics	p.10
Scolaire et universitaire	p.11
Périscolaire.....	p.12
Culture pour tous.....	p.12
Transport scolaire pour les lycéens et Transports Urbains Soissonnais.....	p.13, 14, 15
Travaux et taxe d'aménagement	p.16
Propreté : collecte sélective des déchets et balayage des rues.....	p.16
Biosécurité dans les basses-cours	p.17
Les référents de quartier	p.18, 19
Artisans, commerçants, et entreprises de Cuffies	p.20
Assistantes maternelles agréées.....	p.21
Professionnels de santé à Cuffies.....	p.22
Associations cuffiennes.....	p.23
Patrimoine de Cuffies	p.24
Les gestes citoyens	p.25, 26
Cimetière de Cuffies	p.27



Mairie de CUFFIES

1 place de la Mairie

02880 CUFFIES

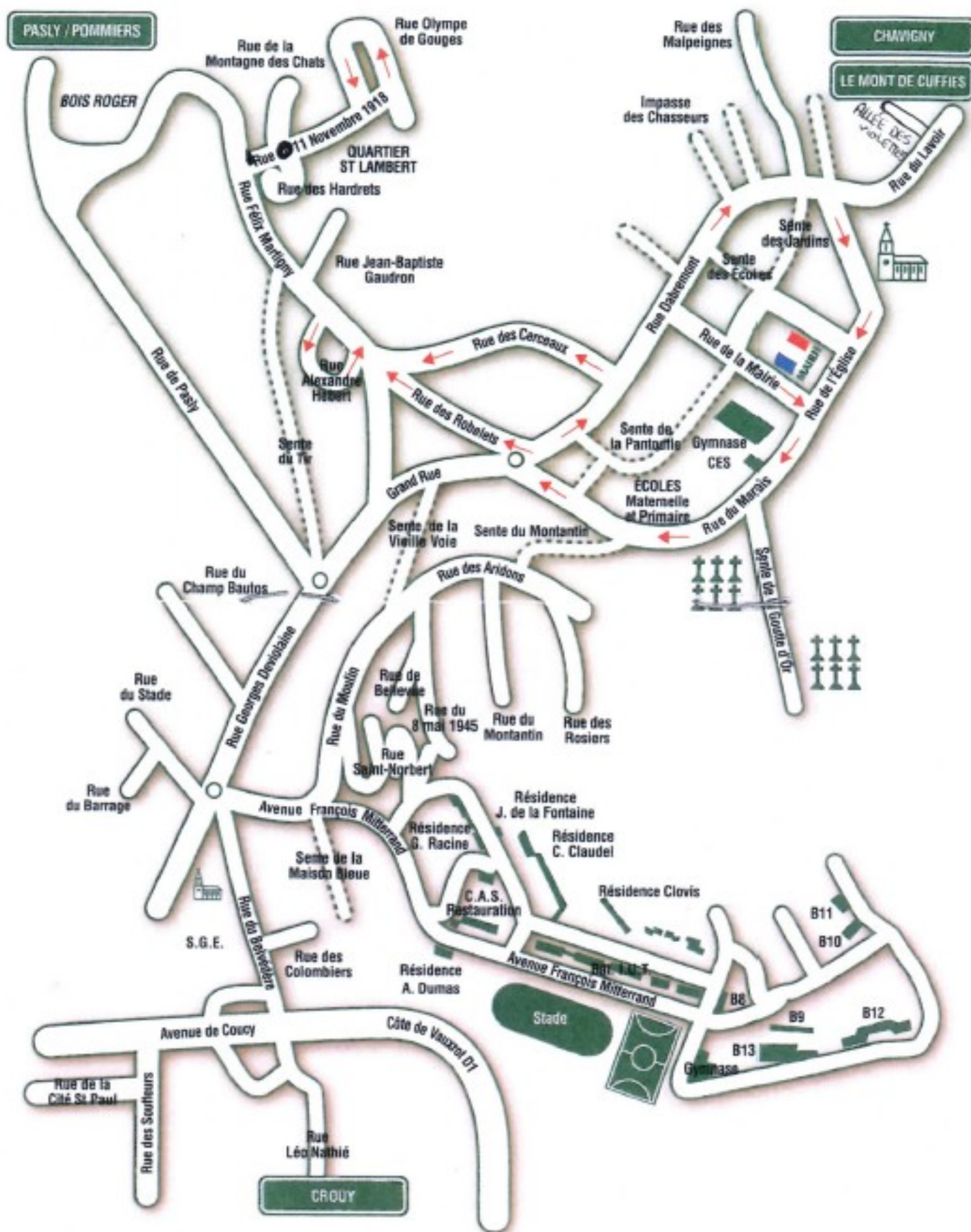
mail : mairie@cuffies.fr

site : www.cuffies.fr

tél 03 23 59 89 50

applications CityAll et Maelis

Plan de Cuffies 2023



Présentation du village

Cuffies est un village de **1831 habitants** situé dans le département de l'Aisne en région Hauts de France.

Ses habitants sont appelés **les Cufficiens** et **les Cufficiennes**.

La commune occupe 505 ha. et a une densité de population de 346 hab./ km².

C'est un village du Soissonnais situé dans une étroite vallée en forme de gorge ou d'entonnoir, à 3 km au nord de Soissons et à 35 km au sud-ouest de Laon, sur la rive droite de l'Aisne.

Il est entouré à l'ouest, au nord et à l'est par des collines de 80 à 90 m d'altitude.

Depuis 2000, une **passerelle** au dessus de l'Aisne relie Cuffies à Soissons.



La commune comporte **deux lieux-dits** :

- Vauxrot, au sud, situé au bord de l'Aisne, à un km environ de Soissons, occupé en grande partie depuis 1827 par la verrerie créée par Augustin Deviolaine,

- Le Mont de Cuffies, au nord, à 500 m environ, en limite de plateau, occupé principalement par une grande ferme.

Un **ruisseau** prend sa source près de la ferme du Mont de Cuffies et traverse la commune dans toute sa longueur sur environ 2 km. En 1848, un aqueduc de 800 m de long a canalisé sa partie en amont, le reste de son parcours restant à ciel ouvert. Il se jette dans l'Aisne après avoir vu son volume doublé le long de son parcours par plusieurs **sources** qui surgissent de chaque côté du vallon.

Les **communes voisines** sont :

-au nord : **LEURY**

-à l'ouest : **PASLY**

-à l'est : **CROUY**

-au sud : **SOISSONS**

Les habitations constituent de nos jours la majeure partie de la vallée, les coteaux sont occupés par des bois, et les terres cultivées se situent sur le plateau au nord de la commune.

Ses coordonnées géographiques sont 49°23' de latitude nord et 0°59'18" de longitude est du méridien de Paris.

Histoire résumée de CUFFIES

TOPONYMIE

Le nom du village a connu plusieurs variantes : Cuffiacoe, Cuphies, Cuffy, et maintenant Cuffies. Il pourrait venir du latin cuphia, signifiant coiffe, par allusion à la position de ce village dans un entonnoir entouré de collines (cf *Dictionnaire Historique du département de l'Aisne*, par Maximilien Melleville, en 1865, p.327). Le village fut érigé en commune en 1247.

LES SEIGNEURS de CUFFIES

1136	Garnier le Roux de Cuffies
vers 1200	Mathieu de Cuffies , chevalier
1232-49	Dreux , dit Avril, chevalier, et sa femme Marie d'Epagny
1271	Etienne de Cuffies , chevalier
1274	Jacques de Cuffies , écuyer, et sa femme Eremburge
1364	Gérard de Résigny , seigneur de Cuffies, maréchal de l'évêque de Soissons
1555	Antoine de Margival

Jusqu'en 1827, Cuffies était un village rural.

On y cultivait la vigne, le froment, l'avoine, le blé, les pommes de terre, les légumes, puis la betterave à sucre. L'assolement était généralement triennal.

1827 : création de la verrerie de Vauxrot.

Après avoir créé une verrerie dans l'ancienne abbaye de Prémontré, M. Augustin DEVIOLAINE décida de créer en 1827 une 2ème verrerie à Vauxrot, lieu-dit de la commune de Cuffies. La verrerie prenant de plus en plus d'importance, le nombre d'ouvriers n'a cessé d'augmenter pour atteindre un maximum durant les années 1970.

La guerre de 1914-1918

Au début de la guerre, en 1914, Cuffies était côté français. Les Allemands étaient installés sur les plateaux dominant Soissons et la vallée de l'Aisne. Après la bataille de Crouy en janvier 1915, les Allemands descendirent des plateaux et s'installèrent jusque dans la verrerie. La "poche de Saint-Waast" resta française. Ce fut le début de la guerre de tranchées. La ligne de front traversait la verrerie et suivait l'Aisne. Le PC allemand était situé dans la demeure du comte et de la comtesse De la Poix de Fréminville au pied de la ferme du Mont de Cuffies. Le repli allemand en 1917 sur la ligne Hindenburg, puis leur avancée stoppée sur la Marne et enfin le repli définitif en 1918 des troupes allemandes jusqu'à la capitulation, se sont traduits par de nombreuses destructions et à la fin de la guerre, Cuffies était détruit à 90 %.

1920 : la reconstruction

C'est au cours des années 1920 que la population de Cuffies, évacuée, put revenir et commencer la reconstruction de Cuffies. A Vauxrot, M. Georges DEVIOLAINE, devenu seul propriétaire de la verrerie, fit entreprendre rapidement la reconstruction des cités ouvrières et des fours.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Jean-Pierre CORNEILLE



Corinne SYLVOS



Daniel GUERRICO



Denise LETAY



Serge DUFOUR



Séverine LAPLACE



Philippe COURCY



Ange BRACQ



Lionel DODARD



Sabine SATIN



Régis DOCTRINAL



Christelle BENICOURT



Romuald CARRÉ



Gaëlle ROUX



Dany FOULON



Ludovic RICHET



Claire WALKOWIAK



Arnaud DUPLANT



Nathalie TADRIST

BUREAU MUNICIPAL élu pour 2020-2026

- | | |
|---------------------------------|--|
| 1. Jean-Pierre CORNEILLE | Maire, délégué à la Communauté d'Agglomération |
| 2. Corinne SYLVOS | 1 ^{ère} adjointe |
| 3. Daniel GUERRICO | 2 ^e adjoint |
| 4. Denise LETAY | 3 ^e adjointe |
| 5. Serge DUFOUR | 4 ^e adjoint |
| 6. Séverine LAPLACE | 5 ^e adjointe |



DELEGUES élus représentant la commune

- **GISR** (Group. interco. pour la sécurité routière) : D. **GUERRICO** (tit.) et R. **CARRE** (suppléant)
- **Syndicat des eaux de Cuffies, Pasly et Pommiers** : JP. **CORNEILLE** et P. **COURCY** (tit.)
L.**DODARD** et C. **BENICOURT** (supp.)
- **SISS** (Syndicat interco. du secteur scolaire) : JP. **CORNEILLE** et S. **DUFOUR** (tit.),
A. **BRACQ** et C. **SYLVOS** (supp.)
- **USEDA** (Union des Secteurs d'Energie du Dép. de l'Aisne) : R. **CARRE** et D. **GUERRICO** (tit.)
- **Club Leo Lagrange** : G. **GAUCHE-ROUX** et S. **SATIN**
- **Ecole primaire Le petit Prince** : S. **DUFOUR** et C. **SYLVOS**
- **Conseil d'administration du Collège Maurice Wajsfelner** : JP. **CORNEILLE** et L. **DODARD**
- **Questions de défense, réserve citoyenne, recensement** : D. **FOULON**
- **CCAS** (Commission Communale d'Action Sociale) : S.**SATIN**,G.**ROUX**,R. **CARRE**,L. **DODARD**
- **Commission adjudication et appel d'offres** : D. **FOULON**, D. **GUERRICO**, A. **DUPLANT** (tit.),
D. **LETAY**, L. **DODARD**, L. **RICHET** (supp.)
- **Commission communale des impôts directs** : D. **GUERRICO**, D. **LETAY**, P. **COURCY**,
C. **BENICOURT**, S. **DUFOUR**, R. **DOCTRINAL**, L. **DODARD**, R.**CARRE**, A. **DUPLANT**.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Six commissions ont été mises en place, dont M. le Maire est président d'office :

- **TRAVAUX et ENVIRONNEMENT**
- **FINANCES**
- **URBANISME, sécurité routière, signalétique & éclairage public**
- **FETES et CEREMONIES**
- **INFORMATION et COMMUNICATION**
- **AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE et ASSOCIATIONS**

Se sont inscrits dans les différentes commissions de travail les élus suivants.
Vous pouvez demander à les rencontrer en mairie, sur rendez-vous.

	Travaux 12 élus	Finances 12 élus	Urban. 12 élus	Fêtes & cérémonies 12 élus	Info & comm. 12 élus	Ecole, jeunes & assoc. 13 élus
BENICOURT Christelle						X
BRACQ Ange				X	X	X
CARRE Romuald	X	X	X	X		
CORNEILLE Jean-Pierre	X	X	X	X	X	X
COURCY Philippe	X	X	X			X
DOCTRINAL Régis	X		X		X	X
DODARD Lionel			X	X	X	
DUFOUR Serge		X			X	X
DUPLANT Arnaud	X	X	X	X	X	X
FOULON Dany	X		X		X	
GUERRICO Daniel	X	X	X			
LAPLACE Séverine		X			X	
LETAY Denise	X	X		X		
RICHET Ludovic	X	X	X	X	X	X
ROUX Gaëlle				X		X
SATIN Sabine				X		X
SYLVOS Corinne	X	X	X	X	X	X
TADRIST Nathalie	X	X	X	X	X	X
WALKOWIAK Claire	X	X	X	X	X	X

Vos moyens d'information

✓ Le secrétariat de la Mairie

C'est le meilleur endroit pour communiquer, une véritable ruche au service de la collectivité. Les secrétaires sont là pour répondre à vos questions, vos demandes, noter vos remarques, prendre les rendez-vous avec le Maire ou tout adjoint. Nos agents communaux effectuent leur travail seuls en autonomie ou en équipes coordonnées. Vous pouvez téléphoner, venir et dire, écrire lettre ou mail.

✓ Le Journal : Le Cufficien

Le bulletin d'informations de Cuffies paraît depuis plus de 40 ans, exactement **depuis 1977**, de 1 à 4 fois par an, selon les besoins ou les nécessités. En juillet 2022 : n°148. Il résume de nombreuses informations précises sur la vie et l'histoire de votre village dans les intervalles de parution. Conservez-le ! Il fait aussi partie du patrimoine de Cuffies.

✓ Le site internet www.cuffies.fr



Vous y trouvez de nombreuses informations sur le village : histoire, associations, commerçants, artisans, entreprises, école et périscolaire, actualités, délibérations des conseils municipaux, tarifs de la cantine, tarifs de location de salles et autres services, conseils pratiques, bulletins « Le Cufficien » depuis le n°129 de juin 2014, etc. bref, la vie de la commune !

Bilan d'utilisation du site : avec un total d'environ **123 500 visites** depuis sa création en **janvier 2016**, dont quelques pics à **3500 visites en un mois**, voire **300 visites certains jours**, le site connaît un très bon succès. En 2023, il va vivre une nouvelle vie sur Wordpress.

✓ Les panneaux d'information

Un **panneau lumineux** placé au rond-point de la rue Georges Deviolaine fait la liaison (parfois un peu capricieuse pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté) entre le secrétariat de la Mairie en haut du village et le quartier de Vauxrot au bord de l'Aisne. Il communique les informations les plus importantes, condensées sur 9 lignes maxi, parfois les dates des rencontres que les associations de Cuffies nous envoient. Des **panneaux d'affichage papier** sont répartis dans Cuffies : place de la Mairie, Les Aridons, rue de Pasly, rue Félix Martigny, Les Hardrets, Vauxrot, Cité Saint-Paul.



✓ Le citoyen connecté



L'ancienne application CityAll a rassemblé **515 abonnés à Cuffies** en janvier 2023. La nouvelle application **Maelis** est à télécharger sur votre smartphone ; en sélectionnant Cuffies, vous trouvez **tout de suite** les alertes, actualités, événements de votre ville. Installez Maelis ! Un lien direct permet de lire Le Cufficien ou de passer sur le site communal pour obtenir documents, formulaires, PDF.

✓ Les permanences du Maire et des adjoints

Lundi de 15h30 à 17h :
Mme SYLVOS Corinne

En semaine sur rendez-vous,
M. le Maire ou tout adjoint

Vendredi de 14h15 à 15h30:
M. DUFOUR Serge

Services publics à Cuffies

Tarifs à partir du 1^{er} janvier 2023, fixés par le Conseil Municipal du 12/12/2022

LOCATION de la MAISON COMMUNALE * rue du Lavoir, aux seuls Cufficiens

Un jour férié en semaine ou non férié selon les possibilités	108 €
Un week-end (= 2 jours)	170 €
Un we + un jour férié accolé (= 3 jours)	234 €
Chèque de caution	205 €

LOCATION de la SALLE des FETES * rue du Belvédère

	Cufficiens	Associations de Cuffies	Verriers actifs cufficiens	Verriers actifs non cufficiens	extérieur
Un jour férié en semaine	220 €		186 €	294 €	356 €
Un week-end (= 2 jours)	374 €	212 € pour activité liée à l'association	312 €	506 €	620 €
Un we + un jour férié accolé (= 3 jours)	530 €		434 €	740 €	910 €
Chèque de caution	606 €		606 €		

LOCATION de la VAISSELLE *

Mise à disposition de tout le local vaisselle	150 €
Somme facturée par pièce manquante ou cassée	4 €

* Inventaire et état des lieux seront faits avant et après chaque utilisation.

OCCUPATION du DOMAINE PUBLIC

VENTE de BOIS (selon disponibilités)

Forfait horaire	14 €	Bois dur : 4 stères	148 €
Forfait 1/2 journée : 4h	44 €	Bois tendre : 4 stères	76 €
Forfait journalier : 8h	82 €	Bois en mélange dur et tendre : 4 stères	112 €

CALENDRIER de CUFFIES avec photographies

1 exemplaire par boîte aux lettres de la commune	gratuit
Unité en supplément	5 €

PHOTOCOPIES

A4 recto : 0,15 €	A4 recto-verso : 0,30 €	A3 recto : 0,30 €	A3 recto-verso : 0,60 €
-------------------	-------------------------	-------------------	-------------------------

Une grande offre scolaire et universitaire

Ecole maternelle et élémentaire «Le petit Prince»

7 rue du Marais, Cuffies. Grand parking à 50 m de l'école.

03 23 53 04 29



Collège Maurice Wajsfelner

rue du Marais, 02880 CUFFIES ; E-mail : ce.0021491K@ac-amiens.fr ; 03 23 59 95 40
www.collegedecuffies.com

UFR- STAPS

Université de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les Terrasses du Mail

17, avenue François Mitterrand, 02880 CUFFIES ; 03 23 76 40 27

E-mail : staps-cuffies@u-picardie.fr

IUT

Institut universitaire de technologie de l'Aisne,

[Université de Picardie Jules-Verne](http://www.univ-picardie.fr) site de Soissons-Cuffies (Amiens) 03 23 76 40 10

- BUT(Bachelor universitaire de Technologie) : génie électrique et informatique industrielle (GEII)
- BUT(Bachelor universitaire de Technologie) : qualité, logistique industrielle et organisation (QLIO)
- Licence pro. automatismes, réseaux et télémaintenance
- Licence pro. management de la qualité

Résidence universitaire Clovis et restaurant universitaire

Pour toute demande de logement sur le site de CUFFIES-SOISSONS, vous devez télécharger le dossier sur le site www.opal02.com . Tél. 03 23 23 95 95

Offre périscolaire

La commune de CUFFIES dispose des services périscolaires suivants, gérés par les services municipaux.

- un CENTRE D'ACCUEIL garderie dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

- une RESTAURATION SCOLAIRE. Repas préparés par la société API restauration. Menus distribués et mis en ligne pour deux mois.

TARIFS 2023			
ANNÉE SCOLAIRE 2022 - 2023			
RESTAURATION SCOLAIRE		CENTRE D'ACCUEIL	
Quotient Familial			
0 à 380	2.35€	Enfants de Cuffès le 1/4 d'heure	0.60€ (2.40 l'heure)
380.01 à 650	3.65€	Enfants Hors Cuffès le 1/4 d'heure	1.20€ (4.80 l'heure)
650.01 et +	5.05€		
Communes extérieures	7.55€	FRAIS DE SCOLARITÉ	
Personnel Communal	prix coutant	Communes extérieures	570 €
COMMUNES REGROUPÉES			
Bieuxy, Chavigny et Leury		Restauration scolaire	6.85€ le repas
Frais de scolarité	570 €	Centre d'accueil le 1/4 d'heure	0.80€ (3.20€)

Culture pour tous

Bibliothèque municipale

- **LOCAUX** : à la salle communale rue du Lavoir ou à l'école de Cuffies en passant par la sente de la Pantoufle.

- **RESPONSABLES** : Mmes SARRAZIN et MULLER, tél au 06 89 59 95 80

- **HORAIRES** : mardi 17h-18h, mercredi 9h-17h, vendredi 16h45-18h. + enfants sur temps scolaire.

- Prêt gratuit. Inscription gratuite.

Boîte à livres

sur la place de la Mairie

selon le principe : **EMPRUNTEZ-LISEZ-DEPOSEZ.**

Installée début 2021, elle rencontre un beau succès !

Les livres peuvent être **rapportés ou remplacés par d'autres.**

Après lecture, redéposez votre livre dans une boîte à livres ou apportez des livres à votre tour pour les partager avec beaucoup d'autres lecteurs et lectrices !

Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Respectez cette boîte et les lecteurs. Merci aux généreux donateurs de livres !

BONNES LECTURES A TOUS !



Transport scolaire pour les lycéens



Le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS) assure le transport scolaire des élèves des communes de son Ressort Territorial.

Les 44 communes concernées sont les suivantes :

ACY, BAGNEUX, BELLEU, BERZY-LE-SEC, BILLY-SUR-AISNE, BRAYE, BUCY-LE-LONG, CHAUDUN, CHAVIGNY, CHIVRES-VAL, CIRY-SALOGNE, CLAMECY, COURMELLES, CROUY, CUFFIES, CUISY-EN-ALMONT, DOMMIERS, FONTENOY, JUVIGNY, LEURY, MARGIVAL, MERCI-ET-VAUX, MISSY-AUX-BOIS, MISSY-SUR-AISNE, NEUVILLE-SUR-MARGIVAL, NOYANT-ET-ACONIN, OSLEY-COURTIL, PASLY, PERNANT, PLOISY, POMMIERS, ROZIERES-SUR-CRISE, SACONIN-ET-BREUIL, SEPTMONTS, SERCHES, SERMOISE, TARTIERS, TERNY-SORNY, VAUXBUIN, VAUXREZIS, VENIZEL, VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN, VREGNY et VUILLERY.

Inscription au transport scolaire SCOL'TUS :

Pour cette rentrée 2022-2023, vous avez deux possibilités pour inscrire les élèves sur le réseau SCOL'TUS :

1. **En vous rendant sur mobilinfos.org** à la rubrique SCOL'TUS (à partir du 20 juin 2022) : inscription en ligne,
2. **En vous rendant dans votre Mairie** pour remplir et faire viser la fiche d'inscription "SCOL'TUS" avant le lundi 25 juillet 2022.

Les inscriptions devront s'effectuer avant le lundi 25 juillet 2022. Passé ce délai le SITUS ne pourra garantir la délivrance de l'abonnement SCOL'TUS pour le jour de la rentrée scolaire 2022-2023.

Pour toute nouvelle inscription, une photo de l'enfant sera demandée. Pour les élèves qui possèdent une carte "Scol'Tus" en 2021-2022, pensez à vous munir du numéro de dossier lors de l'inscription.

Délivrance de la carte SCOL'TUS :

En fonction des dispositions établies par la commune du domicile, il vous sera possible de **retirer la carte Scol'Tus dès le lundi 22 Août 2022 en Mairie ou à la boutique-bus**, 8 rue de la Buerie à Soissons (à proximité du parvis de la cathédrale).

Les fiches horaires des lignes scolaires SCOL'TUS sont disponibles sur www.mobilinfos.org

Les fiches d'inscription ainsi que toutes les informations nécessaires, sont

disponibles sur le site internet www.mobilinfos.org rubrique SCOL'TUS.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le S.I.T.U.S du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h30 à 17h30 en appelant la Centrale «Mobilinfos» au 03.23.53.50.50.

Pour les élèves dont les parents ne sont pas domiciliés dans les 44 communes desservies par le SITUS, il convient de s'adresser à la Direction des transports scolaires et interurbains de la Région des Hauts de France au 03.74.27.00.02 ou en consultant son site internet à l'adresse suivante : <http://transports.hautsdefrance.fr/>.

Inscription en ligne sur www.mobilinfos.org



Transports Urbains Soissonnais

Horaires trajets du SITUS modifiés à partir du 10 janvier 2022

Ligne 1 : IUT Cuffies - Gare - Chevreux - Presles

Ligne 1 : IUT Cuffies > Gare > Chevreux > Presles

IUT	07:02		08:10	08:48	09:41	10:15	11:04	12:10	12:30	13:50	14:48	16:02	17:22	18:23	19:00
Campus Universitaire	07:05		08:13	08:51	09:44	10:18	11:07	12:13	12:33	13:53	14:51	16:05	17:25	18:26	19:03
Verrerie	07:07		08:15	08:53	09:46	10:20	11:09	12:15	12:35	13:55	14:53	16:07	17:27	18:28	19:05
Saint Laurent	07:08		08:16	08:54	09:47	10:21	11:10	12:16	12:36	13:56	14:54	16:08	17:28	18:29	19:06
L'île à la Meule	07:11		08:19	08:57	09:48	10:22	11:11	12:19	12:39	13:57	14:55	16:09	17:31	18:32	19:07
Saint Christophe	07:16		08:24	09:02	09:53	10:27	11:16	12:24	12:44	14:02	15:00	16:14	17:36	18:37	19:12
Héricourt	07:18		08:26	09:04	09:54	10:28	11:17	12:26	12:46	14:03	15:01	16:15	17:38	18:39	19:13
Jean-Jacques Rousseau	07:18		08:26	09:04	09:55	10:29	11:18	12:26	12:46	14:04	15:02	16:16	17:38	18:39	19:14
Saint Jean Cité de la Musique	07:19		08:27	09:05	09:56	10:30	11:19	12:27	12:47	14:05	15:03	16:17	17:39	18:40	19:15
Jeanne d'Arc	07:20		08:28	09:06	09:57	10:31	11:20	12:28	12:48	14:06	15:04	16:18	17:40	18:41	19:16
Jardin d'Horticulture	07:22		08:30	09:08	09:59	10:33	11:22	12:30	12:50	14:08	15:06	16:20	17:42	18:43	19:18
Molière	07:24		08:32	09:10	10:00	10:34	11:23	12:32	12:52	14:09	15:07	16:21	17:44	18:45	19:19
Hôpital	07:25		08:33	09:11	10:00	10:34	11:23	12:33	12:53	14:09	15:07	16:21	17:45	18:46	19:19
Gare	07:26	07:35	08:34	09:12	10:01	10:35	11:24	12:34	12:54	14:10	15:08	16:22	17:46	18:47	19:20
Bal champêtre	07:29	07:38	08:37	09:15	10:04	10:38	11:27	12:37	12:57	14:13	15:11	16:25	17:49	18:50	
Route de Château	07:31	07:39	08:39	09:17	10:04	10:38	11:27	12:39	12:59	14:13	15:11	16:25	17:51	18:52	
Raymonde Fiolet	07:32	07:40	08:40	09:18	10:05	10:39	11:28	12:40	13:00	14:14	15:12	16:26	17:52	18:53	
Mendès-France	07:34	07:42	08:42	09:20	10:06	10:40	11:29	12:42	13:02	14:15	15:13	16:27	17:54	18:55	
Chevreux	07:38	07:44	08:46	09:24	10:07	10:41	11:30	12:46	13:06	14:16	15:14	16:28	17:58	18:59	
Jean Delaplace	07:41	07:45	08:49	09:27	10:09	10:43	11:32	12:49	13:09	14:18	15:16	16:30	18:01	19:02	
Yvonne Basquin	07:43		08:51	09:29	10:10	10:44	11:33	12:51	13:11	14:19	15:17	16:31	18:03	19:04	
Marcel Paul	07:44		08:52	09:30	10:11	10:45	11:34	12:52	13:12	14:20	15:18	16:32	18:04	19:05	
ZAC de l'Archer	07:45		08:53	09:31	10:12	10:46	11:35	12:53	13:13	14:21	15:19	16:33	18:05	19:06	
Kennedy	07:47	07:48	08:55	09:33	10:13	10:47	11:36	12:55	13:15	14:22	15:20	16:34	18:07	19:08	
Schuman	07:48	07:49	08:56	09:34	10:14	10:48	11:37	12:56	13:16	14:23	15:21	16:35	18:08	19:09	
Centre social	07:48	07:50	08:56	09:34	10:14	10:48	11:37	12:56	13:16	14:23	15:21	16:35	18:08	19:09	
Docteur Roy	07:50		08:58	09:36	10:16	10:50	11:39	12:58	13:18	14:25	15:23	16:37	18:10	19:11	
Léon Blum	07:51		08:59	09:37	10:17	10:51	11:40	12:59	13:19	14:26	15:24	16:38	18:11	19:12	
	lu au ve	lu au ve							lu au ve						

Ligne 1 : Presles > Chevreux > Gare > IUT Cuffies

Docteur Roy	06:25	07:10	07:28	08:05	08:58	09:36	10:25	11:15	12:13	12:58	13:18	14:00	15:23	16:37	17:38	18:10	19:11
Léon Blum	06:26	07:11	07:29	08:06	08:59	09:37	10:26	11:16	12:14	12:59	13:19	14:01	15:24	16:38	17:39	18:11	19:12
Centre social	06:27	07:13	07:31	08:08	09:01	09:38	10:27	11:17	12:16	13:01	13:21	14:03	15:25	16:40	17:41	18:13	19:13
Schuman	06:28	07:16	07:33	08:11	09:04	09:39	10:28	11:18	12:19	13:04	13:24	14:06	15:26	16:43	17:44	18:16	19:14
Kennedy	06:29	07:17	07:35	08:12	09:05	09:40	10:29	11:19	12:20	13:05	13:25	14:07	15:27	16:44	17:45	18:17	19:15
ZAC de l'Archer	06:30	07:18	07:36	08:13	09:06	09:41	10:30	11:20	12:21	13:06	13:26	14:08	15:28	16:45	17:46	18:18	19:16
Marcel Paul	06:31	07:19	07:37	08:14	09:07	09:42	10:31	11:21	12:22	13:07	13:27	14:09	15:29	16:46	17:47	18:19	19:17
Yvonne Basquin	06:32	07:20	07:38	08:15	09:08	09:43	10:32	11:22	12:23	13:08	13:28	14:10	15:30	16:47	17:48	18:20	19:18
Parc des Moulins						09:45	10:34	11:24					15:32				19:20
Jean Delaplace	06:33	07:21	07:39	08:16	09:09	09:46	10:35	11:25	12:24	13:09	13:29	14:11	15:33	16:48	17:49	18:21	19:21
Chevreux	06:34	07:22	07:40	08:17	09:10	09:47	10:36	11:26	12:25	13:10	13:30	14:12	15:34	16:49	17:50	18:22	19:22
Mendès-France	06:36	07:23	07:41	08:18	09:11	09:49	10:38	11:28	12:26	13:11	13:31	14:13	15:36	16:50	17:51	18:23	19:24
Raymonde Fiolet	06:37	07:24	07:42	08:19	09:12	09:50	10:39	11:29	12:27	13:12	13:32	14:14	15:37	16:51	17:52	18:24	19:25
Route de Château	06:38	07:25	07:43	08:20	09:13	09:51	10:40	11:30	12:28	13:13	13:33	14:15	15:38	16:52	17:53	18:25	19:26
Bal champêtre	06:39	07:26	07:44	08:21	09:14	09:52	10:41	11:31	12:29	13:14	13:34	14:16	15:39	16:53	17:54	18:26	19:27
Gare	06:42	07:30	07:47	08:25	09:18	09:55	10:44	11:34	12:33	13:18	13:38	14:20	15:42	16:57	17:58	18:30	19:30
Hôpital	06:43	07:31	07:48	08:26	09:19	09:56	10:45	11:35	12:34	13:19	13:39	14:21	15:43	16:58	17:59	18:31	
Molière	06:44	07:32	07:49	08:27	09:20	09:57	10:46	11:36	12:35	13:20	13:40	14:22	15:44	16:59	18:00	18:32	
Jardin Horticulture	06:45	07:33	07:50	08:28	09:21	09:58	10:47	11:37	12:36	13:21	13:41	14:23	15:45	17:00	18:01	18:33	
Jeanne d'Arc	06:46	07:34	07:51	08:29	09:22	09:59	10:48	11:38	12:37	13:22	13:42	14:24	15:46	17:01	18:02	18:34	
St Jean provisoire	06:47	07:36	07:53	08:31	09:24	10:00	10:49	11:39	12:39	13:24	13:44	14:26	15:47	17:03	18:04	18:36	
Saint Christophe	06:50	07:38	07:56	08:33	09:26	10:03	10:52	11:42	12:41	13:26	13:46	14:28	15:50	17:05	18:06	18:38	
Rue du Collège	06:51	07:40	07:58	08:35	09:28	10:04	10:53	11:43	12:43	13:28	13:48	14:30	15:51	17:07	18:08	18:40	
L'île à la Meule	06:54	07:45		08:40	09:33	10:07	10:56	11:46	12:48	13:33	13:53	14:35	15:54	17:12	18:13	18:45	
Arrêt desservi sur demande auprès du conducteur																	
Saint Laurent	06:55	07:46		08:41	09:34	10:08	10:57	11:47	12:49	13:34	13:54	14:36	15:55	17:13	18:14	18:46	
Verrerie	06:57	07:48		08:43	09:36	10:10	10:59	11:49	12:51	13:36	13:56	14:38	15:57	17:15	18:16	18:48	
Campus Universitaire								11:52	12:54					17:18	18:19	18:51	
IUT	07:00	07:51		08:46	09:39	10:13	11:02	11:54	12:55	13:39	13:59	14:41	16:00	17:20	18:21	18:53	
	lu au ve		lu au ve							lu au ve	lu au ve						

Ligne 6 :

Cuffies – Centre-ville –
Gare

Ligne 6 : Cuffies > Centre ville > Gare

			TàD lu au sa		TàD lu au sa		
Dabremont	07:10	08:38	09:23	13:20	14:38	16:33	17:48
Cuffies Mairie	07:11	08:39	09:24	13:21	14:39	16:34	17:49
Montantin	07:12	08:40	09:25	13:22	14:39	16:35	17:50
Martigny	07:13	08:41	09:26	13:23	14:40	16:36	17:51
Campus Universitaire	07:14	08:43	09:27	13:24	14:41	16:37	17:52
Verrerie	07:16	08:44	09:28	13:26	14:42	16:38	17:53
Saint Laurent	07:17	08:45	09:29	13:27	14:43	16:39	17:54
L'île à la Meule	07:19	08:47	09:30	13:29	14:46	16:41	17:56
Rue du college			09:33		14:48		
Grand'Place	07:22	08:50		13:32		16:48	18:03
Saint Christophe			09:34		14:49		
Mantoue	07:24	08:52		13:34		16:50	18:05
Dauphine	07:26	08:54		13:37		16:52	18:07
République	07:28	08:56	09:39	13:38	14:54	16:55	18:10
Molière	07:31	08:59	09:42	13:41	14:57	16:57	18:12
Hôpital	07:32	09:00	09:43	13:42	14:58	16:58	18:13
Gare	07:35	09:03	09:45	13:45	15:00	16:59	18:14

Ligne 6 : Gare > Centre ville > Cuffies

Gare	08:15	11:00	12:05	16:15	17:30	18:16	
Hôpital	08:16	11:01	12:06	16:16	17:31	18:17	
Molière	08:17	11:02	12:07	16:17	17:32	18:18	
Jardin d'horticulture	08:18	11:05	12:08	16:18	17:33	18:19	
Jeanne d'Arc	08:19		12:09	16:19	17:34	18:20	
St Jean Provisoire	08:20	11:07	12:10	16:20	17:35	18:21	
Saint Christophe	08:24	11:10	12:14	16:21	17:36	18:22	
Rue du college		11:13					
Bara	08:25	11:13	12:15	16:22	17:37	18:23	
Dumas 2	08:26	11:14	12:16	16:23	17:38	18:24	
L'île à la Meule	08:31	11:15	12:21	16:25	17:40	18:26	
Saint Laurent	08:33	11:16	12:23	16:27	17:42	18:28	
Verrerie	08:34	11:17	12:24	16:28	17:43	18:29	
Campus Universitaire	08:35	11:18	12:25	16:31	17:46	18:32	
Martigny	08:36	11:19	12:26	16:32	17:47	18:33	
Dabremont	08:38	11:20	12:28	16:33	17:48	18:34	
Cuffies Mairie	08:39	11:21	12:29	16:34	17:49	18:35	
Montantin	08:40	11:23	12:30	16:35	17:50	18:36	
		TàD lu au sa					

Cyclovis

CARTE DES STATIONS

75 VÉLOS électriques en libre-service

JE RESPECTE LES RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE ET LES AUTRES USAGERS DE LA VOIRIE

Retrouvez en temps réel les bornes disponibles dans chaque station grâce à l'application.

TARIFS

TARIF FLASH

1€

30 MIN

TARIF JOUR

6€

6 HEURES OFFERTES

Pour chaque location

+ 1€/30 MIN

supplémentaire

ABONNEMENTS

MOIS	SEMESTRE	ANNÉE
20€	60€	80€

30^{èmes} MINUTES OFFERTES

Pour chaque location

+ 1€/30 MIN

supplémentaire

ABONNEMENTS ÉTUDIANTS

MOIS	SEMESTRE	ANNÉE
10€	30€	40€

1^{ère} HEURE OFFERTE

Pour chaque location

+ 1€/HEURE

supplémentaire

Je loue sur www.cyclovis.fr

SITUS

Projet soutenu par l'Etat et la collectivité de Suresnes et le Département local

Travaux et taxe d'aménagement

Pour TOUS travaux (abri de jardin, garage, piscine, véranda, volets, peintures extérieures, etc.), pensez à remplir et rendre **une demande d'autorisation de travaux.**

La taxe d'aménagement comporte deux parts : communale et départementale. Elle finance :

- **les équipements publics communaux,**
- **la protection et gestion des espaces naturels et sensibles,**
- **les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement**

Pour recevoir une aide au calcul de la surface taxable et faire une simulation de cette taxe: informations sur le site de la commune (rubrique Actualités), ou en mairie, ou par ce lien gouvernemental <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement>

NOUVEAU SERVICE OFFERT AUX USAGERS ! Gratuit mais non obligatoire !

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez **préparer, constituer, modifier, déposer en ligne vos dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme**

Portail dédié :

<https://gnau37.operis.fr/soissonnais/gnau/#/>

= Gain de temps, de papier, d'argent.



Collecte sélective des déchets

Un **CALENDRIER** de collecte des ordures ménagères est distribué aux habitants à chaque début d'année. Le plus récent est joint à la fin de ce livret.

Les poubellescontenant.....sont ramassées

JAUNES	emballages papier, carton et plastiques, métal	un vendredi sur deux
VERTES	verres	le 3 ^e mardi de chaque mois
ROUGES	autres déchets ménagers	tous les jeudis matin

➔ **Prévoyez de sortir votre bac la veille !!**

Balayage des rues

Le balayage des rues est assuré environ tous les deux mois par Suez et la communauté d'agglomération qui nous indique au fur et à mesure les dates de passage que nous annonçons ensuite sur l'application Maelis et le site de la commune.

➔ **Pensez à bien garer votre véhicule pour ne pas gêner le passage de la balayeuse !**

Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À DESTINATION DES DÉTENTEURS DE VOLAILLES
OU AUTRES OISEAUX CAPTIFS DESTINÉS UNIQUEMENT
À UNE UTILISATION PERSONNELLE, NON COMMERCIALE

- Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- **Limitier l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- **Protéger et entreposer la litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- **Réaliser un nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au

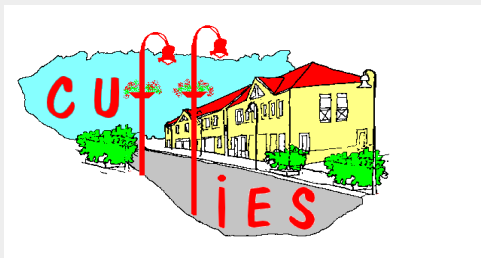
détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).

- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :
CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGEANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.

187

Si vous avez un élevage important, pensez à le déclarer en mairie !



Mairie de CUFFIES – avril 2021

Charte du référent de quartier

1°) Le référent de quartier est **un élément de lien social** au sein de la collectivité, trait d'union entre les administrés et la municipalité.

2°) Le référent a en charge **un quartier**, mais il peut aussi être sensibilisé aux problèmes de sa **commune en général**.

3°) Le rôle essentiel du référent est de collecter **l'information relative à son quartier** auprès des administrés du quartier et de la diffuser auprès de la mairie.

4°) Ses **champs d'intervention** sont :

- dégradations ou sécurité du domaine public,
- propreté et embellissement des lieux et espaces verts de la commune,
- voirie, éclairage public et réseaux.

5°) Le référent est à la fois dans l'information et la transmission des problèmes et anomalies, mais aussi dans la **proposition aux élus**. A cet effet, des réunions entre référents et élus du Conseil Municipal maintiendront ce lien.

6°) Le référent est toujours informé des **suites données** à chaque dossier.

7°) Le référent s'engage à la stricte **confidentialité** des informations recueillies.

8°) Le référent a aussi vocation à prendre contact avec **les nouveaux arrivants** et à les inciter à venir se présenter à la Mairie pour la remise de documents d'informations sous forme d'un livret d'accueil .

9°) La liste des référents de quartier est **publiée** sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal.

10°) Les référents ne sont **ni des substituts des forces de l'ordre, ni des médiateurs** en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux.

Artisans, commerçants et entreprises de Cuffies

VERALLIA Vauxrot	Principal employeur du village Producteur mondial d'emballage en verre pour boissons et produits alimentaires	03 23 53 89 00
BAR-TABAC-PRESSE	LE BELVEDERE 13 rue du Belvédère	06 28 80 41 55
BATIMENT	ENTREPRISE A2- Alain ANTOGNARELLI 1 rue du lavoir	06 81 67 42 43
COIFFURE A DOMICILE	CLAIRE : LA COIFFURE A DOMICILE 3 sente du Montantin	06 32 20 47 94
COIFFEUR - Salon de coiffure	TIPHAINE COIFFURE Mme TATIN, 20 bis route de Coucy	03 23 53 05 59
COIFFEUR - Studio de coiffure	STUDIO 13 Mme Laura LAMBIN, 13 rue O. de Gouges	06 29 18 02 21
CHAUFFAGE	FM CHAUFFAGE M. MADALENO , 54 rue de Pasly, fm.chauffage@orange.fr	03 23 59 77 02
CONCIERGERIE PERSONNELLE	"SÈVE MY TIME" Séverine GUETTE, 2 rue des Cerceaux mail : contact@sevemytime.fr	06 09 82 19 68
DECORATION- Création d'objets en bois	"LE RÊVE ARTISTIQUE" Béatrice CAQUERET, 60 rue de Pasly mail : bealachipie@aol.com + facebook	06 14 32 91 71
DEPANNAGE SERRURERIE MENUISERIE	MENUISERIE TARAMINI Eurl Eric TARAMINI, 3 sente des jardins	03 23 59 42 83
MATERIEL MEDICAL location- vente	PHARMACIE LEVAUX Laurence et Christophe LEVAUX 5 Grand' rue	03 23 53 63 64
ORTHOPEDIE	ORTHEPRO Léa MOLIN, 24 rue Charpentier, Soissons orthe.pro@laposte.net	07 88 07 76 60
PEINTURE-BATIMENT	EUROPEINTURE Stéphane SABLIN	03 23 76 26 25
SPECTACLES, Animations, vins d'honneur	COCO CHANTE	06 85 49 76 08
TRAITEUR CREOLE	ACCRA AN TOUT'SAUCE de Laïssa VOYEUX, 8 bis route de Coucy, 11h30-20h, we sur réservation, tél, mail ou facebook.	06 64 64 54 25
TRANSPORT location auto avec chauffeur	SEBAS SERVICES VTC de Bassirou DIAW 2 allée des Violettes. Tarif de nuit de 21h30 à 6h30. Réservation par sms ou email : sebas.services.vtc@gmail.com	07 52 41 69 70
VOYANCE-CARTOMANCIE	PICOT SYLVIE , 32 rue Dabremont	03 23 59 54 97

Assistantes maternelles agréées 2023

Quartier des Aridons

Mme BATISTA Cécilia

47 rue de Bellevue
06.62.59.52.76

Madame DURBAS Nathalie

29 rue du 8 mai 1945
03.23.53.56.37 - 06.64.00.70.59

Mme VILETTE Carole

15 rue des Rosiers
06.85.88.77.80

Mme CHARPENTIER Aline

6 rue St Norbert
03.60.71.90.07/06.48.71.25.29

Mme MEUNIER Agnès

5 rue des Aridons
06.87.48.38.28

Mme SATIN Sabine

11 rue Saint Norbert
03.23.73.16.90/06.78.60.93.93

Quartier Cuffies-Centre

Mme BOULANGER Fabienne

6 Allée des violettes
03.23.53.30.92 / 06.43.05.39.07

Mme PETIT Murielle

16 rue Dabremont
03.23.72.62.47 / 06.42.54.08.73

Mme DE ALMEIDA Isabelle

28 rue Dabremont
03.23.53.72.86

Quartier Hardrets

Mme COSSART Myriam

10 rue Olympe de Gouges
03.23.72.96.69

Mme LOPES Marie-Laure

03 rue du 11 Novembre 1918
03.23.73.33.54/ 06.50.51.65.25

Mme FLOQUET Sandrine

17 rue du 11 novembre 1918
06.60.39.92.22

Quartier Vauxrot / Saint-Paul

Mme LAKHDARI Séverine

7 rue Georges Deviolaine
03.64.18.25.04/06.13.12.59.49

Mme ROLLAND Mirella

2 bis rue de Pasly
06.84.88.95.28

Mme TOURNEUR Alexandra

40 rue Georges Deviolaine
03.23.12.19.00/06.01.43.25.55

FAMILLE D'ACCUEIL AGRÉÉE 2023

Mme SALÉ Lydie

12 rue Saint Norbert (Quartier des Aridons)
06.72.94.99.10

Professionnels de santé à Cuffies

MEDECINS	Dr VALLEE Fabien , 4 rue du Lavoir	03 23 72 94 43
	2 ^e médecin à venir	
DENTISTE	Dr HENRY Nathalie 30 rue Georges Deviolaine	03 23 59 72 22
PHARMACIE	Pharmacie LEVAUX Laurence et Christophe 5 grande rue www.pharmacie-cuffies.com/	03 23 53 63 64
INFIRMIER(E)S	ENGELS Martine et PAPASEIT Judith 30 rue Georges Deviolaine, <i>*voir information ci-dessous</i> -Soins à domicile. -Permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h15 à 8h45. -Autres horaires et samedi sur RDV.	03 23 59 07 74
	SABLIN Delphine et UCENDO Yann 2 ter rue du Lavoir	03 23 72 52 93
	GAUCHÉ Gaëlle et NICOLA Gaëlle 10 rue du capitaine Descamps, Soissons Tous types de soins	06 33 68 41 33
	LENOIR Alexia -Soins à domicile sur rendez-vous	07 50 57 96 56
PSYCHOLOGUE	DANRÉ Virginie 2 ter rue du lavoir -mercredi toute la journée -vendredi après-midi et soir -samedi matin	06 82 93 24 05
PSYCHO-MOTRICIENNE	FLUHR Patricia , 30 rue Georges Deviolaine sur RDV	06 79 50 14 79

* Le cabinet de soins infirmiers de Martine ENGELS et Judith PAPASEIT est doté du **Label Qualité** depuis janvier 2019, attestant des pratiques de ce cabinet au regard de ses obligations et de ses compétences, allant de l'organisation et accueil des patients, à la réalisation et la continuité des soins, en passant par la formation continue des professionnelles.

Associations cuffiennes

Associations à Cuffies	Président(e) / Responsable	Adresse	Tél.
Basket SCABB	M. Victor ANGLADE Mme Ange BRACQ	vic-32@hotmail.fr abracq9@gmail.com	06 70 93 28 25
Cartophiles du Soissonnais	M. Jean-Pierre CORNEILLE	8 rue de Chavigny	06 78 03 56 84
Club de marche de Cuffies	M. Philippe COURCY	clubdemarchecuffies@gmail.com	07 71 75 16 29
Club Léo Lagrange	Mme Nelly BUISSON	12 rue G. Deviolaine clubleocuffies@orange.fr	03 23 59 73 78
Comité des fêtes de Cuffies	Mme Corinne DEMORY	demolillie@hotmail.fr	06 28 77 66 47
Football club Cuffies-Vauxrot	M. Laurent FRANCOIS M. Jérôme CHARPENTIER	lf02@sfr.fr eccfoot@gmail.com	06 14 72 74 54 06 72 11 70 34
Judo club de Cuffies	M. VALLEE Stéphane	svallee@ville-laon.fr	06 82 65 20 43
Ligue motocycliste	M. Patrick STADLER M. Guillaume BOULLY	liguemotocycliste.hautsdefrance@orange.fr	06 82 73 68 21
Parents d'élèves	M. Alexandre PIERQUIN	alexandrepiquinpro@gmail.com	07 82 37 24 07
Peinture sur soie et tissus	Mme Marie-Claire MIQUIGNON	marieclairemiquignon@gmail.com	03 23 59 67 00
Société de chasse	M. Jean-Pierre SERVAIS		06 17 10 90 36

Le CLUB de MARCHE de CUFFIES est fort d'une cinquantaine d'adhérents et se réunit **tous les mercredis après-midis** pour un **départ à 14h** de la **place de la mairie de Cuffies** pour des marches comprenant à chaque fois un petit et un grand parcours, 5 à 12 km au choix, avec des accompagnateurs dans les 2 parcours et une reconnaissance effectuée quelques jours auparavant. Les marches se font **en alternance** : un mercredi sur Cuffies, puis un mercredi "à l'extérieur" dans un village du Soissonnais.

C'est au moment de l'assemblée générale que nous échangeons sur le calendrier des marches. Disposant d'un grand panel de parcours, nous pouvons varier en fonction des saisons ou de la météo. Des **sorties collectives** sont aussi organisées : une découverte annuelle d'un site culturel du Soissonnais et un repas commun au restaurant. Besoin d'évasion pour certains et de culture physique pour d'autres, sans oublier une libération de l'esprit dans une bonne ambiance : tout le monde y trouve son compte, à tout âge !

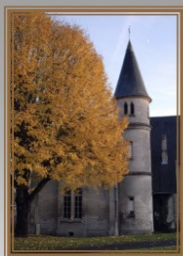


Alors, à vos chaussures et venez nous rejoindre !

Président : Philippe COURCY
Président d'honneur : André PAMART
Vice-président : Patrick COUTURIER
Secrétaire : Sylvie COURCY
Secrétaire adjointe : Michelle HELUIN
Trésorière : Agnès LEQUEUX
Trésorier Adjoint : Hubert LELEU
Membre du bureau : Christiane PAMART

Contact et inscription au 07.71.75.16.29





RECUEIL D'ARTICLES EN MEMOIRE DU PATRIMOINE CUFFICIEN

CE LIVRE DE 316 PAGES EN GRAND FORMAT A4, REGROUPANT LA PLUPART DES ARTICLES EDITES PAR L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE CUFFIES DEPUIS SA CREATION, EST DISPONIBLE DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 2019.

RESERVATION : 09.62.55.91.11 ou par mail info@assopatrimoinecuffies.info

et sur la page Facebook ASSOCIATION PATRIMOINE DE CUFFIES

Participation de réassort de 15 euros minimum.

Gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation

Envoi par la poste 8 euros



Peinture sur soie et tissus

Les adhérents de cette association existant depuis 20 ans se retrouvent **tous les mercredis de 14h à 18h**

à la **maison communale de Cuffies, rue du lavoir.**

Ils mettent en commun leurs connaissances dans le but de réaliser divers objets à partir de soie naturelle et de tissus. Ils exposent leurs travaux à l'occasion de manifestations locales.

Mme MIQUIGNON, présidente de l'association
"Peinture sur soie et tissus", tél 03 23 59 67 00



Les gestes citoyens

1. Réutilisation des déchets verts

Les feux de plein air sont interdits !

En France, les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, etc.) sont assimilés à des déchets ménagers dont le brûlage à l'air libre est interdit (art. 84 du Règlement Sanitaire Départemental) aux particuliers comme aux professionnels de l'entretien des espaces verts.

➔ **Transportez ou faites transporter vos déchets verts à la déchetterie !**

2 adresses : - Mercin-et-Vaux, 18 route de Compiègne, 03 23 53 33 17

- Villeneuve Saint-Germain, avenue Flandre-Dunkerque, 03 23 73 38 83



Comme promis lors de la campagne électorale, la commune a mis en place en 2021 le **ramassage des déchets verts** 3 fois par an par les employés municipaux. Ce service est proposé aux personnes dans l'impossibilité d'évacuer ces déchets verts à la déchetterie,

➔ **Pour en bénéficier, s'inscrire en mairie.**

2. Sécurité devant l'école

Afin de garantir la sécurité des enfants et des accompagnants aux abords de l'école, nous vous demandons de respecter la signalisation.

- **Grand parking gratuit** à 50 m seulement de l'école.
- **Zone 30 km/h** installée devant collège et école, indiquée par panneaux.
- **Lignes jaunes** continues peintes sur le rebord du trottoir,
- **Plots rouges** : arrêt et stationnement interdits à cet endroit. D'autres places le long de l'école sont disponibles.
- **Trottoirs réservés aux piétons, poussettes et fauteuils roulants.** Arrêt et stationnement interdits, sauf mention contraire.
- **Deux places handicapés juste devant l'école** réservées aux automobilistes détenteurs de la carte handicapés.



3. Propreté devant chez soi

Chaque habitant doit nettoyer et balayer devant chez lui ou devant son commerce, que la voie soit publique ou privée.

Il s'agit de permettre le passage sécurisé des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux. En cas d'accident, les propriétaires ou locataires peuvent être tenus responsables.

- **neige** ➔ **Balayer** la neige et la relever sur le bord des trottoirs
- **glace ou verglas** ➔ **Casser** la glace et l'ôter
- **feuilles mortes** ➔ **Balayer** les feuilles et les ôter régulièrement
- **déchets divers** ➔ **Enlever** les déchets

Saleuse de la mairie

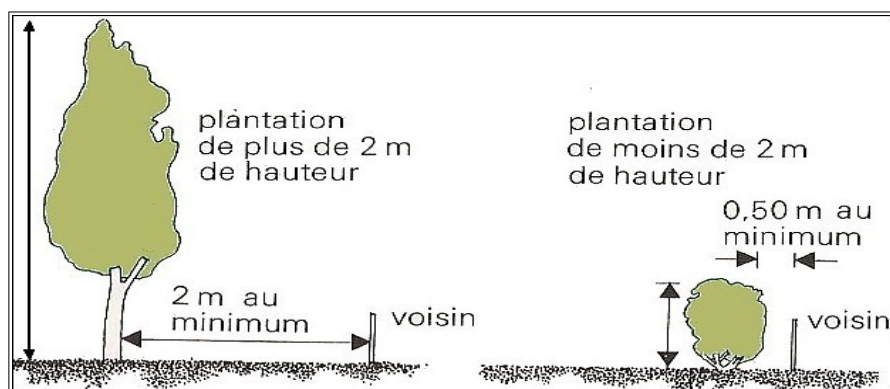
Les agents municipaux passent avec la saleuse en cas de fortes chutes de neige et de verglas.

➔ **Garez bien** votre véhicule de façon à laisser le passage de la saleuse et éviter tout dégât.

L'avaloir ne peut être curé que par les services de l'agglomération.

➔ **Signalez** sans tarder tout avaloir bouché afin d'éviter des dommages liés aux intempéries.

4. Plantations



On peut contraindre son voisin à couper les branches qui débordent sur sa propriété, mais on ne peut pas exécuter cette tâche à sa place. Exception : si ce sont des racines, des brindilles ou des ronces qui empiètent, on peut les couper soi-même, la taille devant se faire à l'aplomb de la propriété.

5. Calme et tranquillité, mesures contre le bruit

➔ **HORAIRES** pour les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage bruyant dans les propriétés privées :

du lundi au samedi	9h -12h et 14h -19h
dimanche et jours fériés	10h-12h

Arrêté préfectoral 19 avril 2016, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Bruits de chantier : les travaux bruyants sont interdits tous les jours ouvrables de 20h à 7h et les dimanches et jours fériés, excepté les interventions d'utilité publique.

➔ **RESPECT du VOISINAGE : pas de tapage, ni nocturne, ni diurne !**

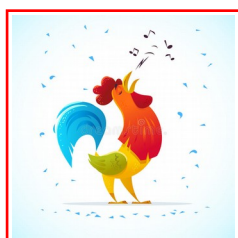
Le **tapage nocturne, entre 22h et 7h du matin**, est une **infraction** réprimée par le Code Pénal (art. R.623-2). Une amende de 68 à 180 € peut être infligée. En été, le bruit occasionné par des barbecues tardifs, des apéros prolongés sur la terrasse, des fêtes dont les occasions ne manquent pas, peut vite devenir intolérable à vos voisins qui souhaitent se reposer, fenêtres ouvertes.

Même dans la journée, les bruits intenses et répétitifs sont interdits, que ce soit « dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine (*talons, cris, chants...*) ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde (*musique, télévision, pétard, feu d'artifice...*), ou d'un animal placé sous sa responsabilité (*aboissements*) » (art. 1334 du Code de la Santé publique).

➔ **AVERTIR : c'est déjà résoudre à l'amiable un éventuel conflit !**

Avertissez votre voisin de la nuisance causée.

Vous avez ensuite la possibilité de faire appel aux forces de l'ordre pour constater et faire cesser ce tapage, surtout en présence de danger (personnes alcoolisées, violence...).



Le chant d'un coq, même le matin en zone rurale, n'est pas un trouble de voisinage anormal !



CIMETIERE de CUFFIES

CONCESSIONS	30 ans	50 ans
2 m ² = 2 places maximum	142 €	253 €
4 m ² = 4 places maxi.	284 €	506 €

COLUMBARIUM (1 case)	
Famille domiciliée à Cuffies	808 €
Famille domiciliée hors Cuffies, mais ayant forte attache avec Cuffies.	1232 €

JARDIN du SOUVENIR	
Dispersion des cendres	21 €
Plaque à graver, dédiée au mur du souvenir	10 €



CAVURNES (0,50 m x 0,50 m) 4 urnes maximum, selon la taille de l'urne choisie	
Famille domiciliée à Cuffies	820 €
Famille domiciliée hors Cuffies, mais ayant forte attache avec Cuffies	1250 €

Besoin d'infos pratiques ? Être alerté ou signaler un incident ? Des démarches à effectuer ?



**la solution simple,
rapide et gratuite !**



maelis.info

Votre commune a opté pour



◀ **Tout sur votre commune** : prenez connaissance de la composition du conseil municipal, des horaires d'ouverture, des modalités de contact...



◀ **Un annuaire à portée de main** : retrouvez facilement la liste des organismes, des associations et des commerces à proximité



◀ **Retrouvez les services publics** : bibliothèque, CCAS, déchetterie, sécurité sociale, écoles, services postaux...



◀ **Restez informé** : consultez et soyez notifié des dernières actualités publiées, des alertes en cas de coupures d'eau, d'électricité, de travaux...



◀ **Consultez les bulletins municipaux** : accédez aux bulletins publiés par votre collectivité et restez informé de la vie municipale



◀ **Participez à la vie locale** : contribuez vous-même aux choix importants de votre territoire en participant aux sondages proposés par votre commune



◀ **Réalisez vos démarches en ligne** : inscription à l'école ou à la cantine, réservation de la salle des fêtes, prise de rendez-vous avec un élu...



◀ **Signalez à votre commune** : informez votre commune d'incidents dans votre quartier : chien errant, graffiti, défaut d'éclairage...



Un service développé par

SPL-XDEMAT : 21 rue Charles GROS - 10000 TROYES - Société Publique Locale au capital social de 198 989,00 € - RCS : B 749 888 145 Troyes
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique